



**REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS  
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE**

**Mémoire présenté au ministère du Travail, de l'Emploi et  
de la Solidarité sociale**

**Dans le cadre de la consultation publique sur la solidarité  
et l'inclusion sociale**

**L'éducation, un levier contre la pauvreté**

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation .....	1
Le ROCLD .....	1
Les organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD).....	1
Un plan d'action qui prend réellement en compte l'apport des OCLD.....	1
Approche globale personnalisée, accompagnement, milieu de vie, création de liens significatifs, offre diversifiée de services et d'activités .....	1
À qui les OCLD s'adressent et ce qu'ils font .....	2
Introduction.....	3
Les conditions socioéconomiques des familles.....	3
Pauvreté, décrochage et exclusion/Quand l'école reproduit les inégalités.....	5
Le système éducatif et ses pratiques .....	5
La mixité scolaire .....	5
L'enseignement .....	5
Pour une plus grande égalité.....	5
Le milieu communautaire, acteur clé à la lutte à la pauvreté.....	6
Des liens plus étroits avec l'école.....	6
Un financement adéquat.....	7
Conclusion .....	7
Recommandations.....	8
Bibliographie.....	9
Liste des membres.....	10
Nos familles de pratiques.....	12

## PRÉSENTATION

### LE ROCLD

Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes communautaires qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires, et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

***Le ROCLD représente 59 organismes d'action communautaire autonome qui oeuvrent en lutte au décrochage scolaire (OCLD)<sup>1</sup>, répartis dans onze régions du Québec. Plus de 900 employés et 1 700 bénévoles offrent un accompagnement et un soutien adaptés aux besoins spécifiques de 7 750 jeunes en difficultés ainsi qu'un accompagnement à 3 374 parents, chaque année. Les OCLD rejoignent et soutiennent plus de 15 000 jeunes chaque année.***

### LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE (OCLD)

#### UN PLAN D'ACTION QUI PREND RÉELLEMENT EN COMPTE L'APPORT DES OCLD

Soulignons que les OCLD, organismes dont la mission et les activités sont précisément consacrées à la lutte au décrochage font porter leurs efforts sur des déterminants de la réussite éducative sur lesquels l'école a peu d'emprise, sinon aucune. Ils valorisent notamment l'éducation auprès des populations que l'école a le plus de mal à rejoindre, ils accompagnent les jeunes et leurs parents en adaptant leurs interventions à chaque milieu et à chaque personne. Ils ciblent également des apprentissages liés aux comportements, aux relations interpersonnelles et aux habitudes de vie.

#### APPROCHE GLOBALE PERSONNALISÉE, ACCOMPAGNEMENT, MILIEU DE VIE, CRÉATION DE LIENS SIGNIFICATIFS, OFFRE DIVERSIFIÉE DE SERVICES ET D'ACTIVITÉS

Dans une large mesure, les initiatives des OCLD ne peuvent être clairement situées qu'en regard de la vocation de l'école. En soutenant la réussite éducative des jeunes, les OCLD agissent en soutien et en complémentarité à la mission de l'école. Ils œuvrent donc principalement à outiller les jeunes afin de les aider à bénéficier au maximum de ce que l'école peut leur apporter. Ce que les intervenants des OCLD prennent en compte avant tout, ce sont les caractéristiques individuelles des jeunes auxquels ils s'adressent. Leur premier objectif est d'actualiser les forces de chaque jeune qui fréquente l'organisme. Dans un OCLD, chaque personne est unique. Les activités y sont développées pour répondre aux besoins particuliers de chacun.

---

<sup>1</sup> Voir la liste des membres en page 10 du présent document.

L'approche globale et personnalisée assure la création d'un lien de confiance et l'identification d'objectifs réalistes et atteignables afin de favoriser des expériences de réussite nécessaires au développement de l'estime de soi, de la confiance et, ultimement, à l'engagement et à la motivation du jeune en regard de nouveaux projets, tel qu'un retour en formation ou simplement son évolution vers l'autonomie.

Le rôle distinctif et complémentaire des OCLD vis-à-vis de l'école se manifeste de multiples façons. Dans certains cas, par exemple, l'espace où vont se déployer les activités proposées est déterminant. Il le sera d'autant plus que le jeune ou ses parents seront, pour toutes sortes de raisons, mal à l'aise dans l'environnement scolaire. C'est justement une prérogative du milieu communautaire de pouvoir offrir des milieux de vie à l'image de ceux qu'on y accueille. Des milieux ouverts et chaleureux, à dimension humaine.

#### **À QUI LES OCLD S'ADRESSENT ET CE QU'ILS FONT**

Les OCLD s'adressent principalement aux jeunes en âge de fréquenter l'école ainsi qu'à leurs parents, et aux jeunes adultes sans diplôme. Ils rejoignent également les enfants d'âge préscolaire.

Bien que l'on puisse identifier relativement tôt des élèves à risque de décrocher, le décrochage scolaire proprement dit ne se manifeste véritablement qu'à l'adolescence. C'est pourquoi aux activités de prévention du décrochage, qui couvrent tous les groupes d'âge, s'ajoutent des activités dites de raccrochage pour les adolescents et les jeunes adultes.

## INTRODUCTION

Considérant que l'éducation est notre champ d'intérêt, nous souhaitons contribuer aux travaux du troisième plan d'action en apportant un éclairage différent sur les enjeux de l'orientation 1, *Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du plein potentiel des personnes*. Bien que nous estimions que pour lutter à la pauvreté l'éducation doit être un enjeu prioritaire pour le gouvernement, nous ne croyons pas qu'il faille hiérarchiser les enjeux comme le proposait la consultation en ligne. L'ensemble des enjeux soulevés sont à nos yeux importants et doivent être pris en compte, afin qu'aucune personne touchée par l'un ou l'autre de ceux-ci ne soit exclue.<sup>2</sup>

Le décrochage scolaire a de lourdes conséquences sociales et économiques au Québec; la sous-scolarisation a notamment pour effet de perpétuer le cycle de la pauvreté...

En 2011-2012, au Québec, on estimait que le taux annuel de décrochage, qui est de plus de 20%, était presque deux fois plus élevé chez les élèves issus des milieux les plus défavorisés que chez les élèves provenant des milieux les plus favorisés<sup>3</sup>.

Ce constat concorde avec ce que révèle de nombreuses études : le statut socioéconomique a une influence marquée et directe sur le parcours scolaire des enfants et des jeunes.

De manière consensuelle, il est conçu que l'éducation constitue l'un des plus importants leviers de développement social et de réduction des inégalités économiques et sociales. De manière plus spécifique, la lutte au décrochage propose encourage la participation citoyenne et active des jeunes à ce développement.

De plus, nous aimerions mentionner notre profond désaccord avec le projet de loi 70 qui, selon nous, vient totalement à l'encontre des principes et définitions qui sous-tendent les travaux du troisième plan d'action gouvernemental en matière de solidarité et d'inclusion sociale. À la lumière de la consultation actuelle, nous avons de la difficulté à concevoir que ces deux chantiers soient issus du même ministère.

## LES CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES FAMILLES

Une situation de pauvreté est susceptible de conduire à la marginalisation et à l'exclusion sociale. Pour les enfants, cette situation peut se traduire par une expérience scolaire dévalorisante. Accusant certains retards, leurs parcours scolaires se voient

---

<sup>2</sup> Solidarité Mercier-Est, <https://docs.google.com/viewerng/viewer?url=http://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2015/12/Sondage-Pauvret%C3%A9-et-exclusion-Outil-compl%C3%A9mentaire.pdf>

<sup>3</sup> Bulletin statistiques de l'éducation, numéro 43, mai 2015, p.7

d'ores et déjà tracés d'embûches. Les élèves qui accusent un retard scolaire décrochent nettement plus que ceux qui n'ont pas de retard dans leur parcours scolaire<sup>4</sup>.

Pris ensemble, les facteurs comme le niveau d'éducation des parents, leur profession ou le revenu familial expliqueraient plus de 70% de la variation des résultats scolaires mesurés entre les élèves (Gérard, 2006 dans Conseil supérieur de l'éducation, 2015).

Selon Avignon (2014), les jeunes issus d'un milieu socioéconomique favorisé seraient en proportion deux fois plus nombreux à accéder à l'université que ceux issus de milieux défavorisés. Le rapport serait encore plus élevé lorsque le niveau de scolarité des parents est considéré comme déterminant de l'accès à l'université. En ce sens, selon Kamanzi-Canius, Doray et Laplante (2012: 8), au Québec, les jeunes dont les parents ont un diplôme d'études secondaire ou moins constituent environ 38% de ceux qui vont à l'université.

Sous le regard de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), les impacts du décrochage ont des conséquences plus graves chez les filles. En effet, les études montrent que

La défavorisation socio-économique (qui) a un impact sur le décrochage des jeunes est en partie liée à la sous-scolarisation des mères. Le décrochage des filles a une incidence directe sur le parcours scolaire de leurs enfants, puisqu'au regard des faits, c'est encore majoritairement les femmes qui effectuent l'aide aux devoirs. Les mères décrocheuses témoignent de difficultés à soutenir leurs enfants et soulignent l'importance des services d'aide aux devoirs (FAE, 2015).

Nous croyons que parmi les facteurs les plus importants qui influencent le décrochage scolaire, on retrouve des facteurs sociopolitiques, notamment la valorisation de l'éducation au sein de notre société. Puisque l'éducation semble constituer une priorité pour le gouvernement, toutes les ressources devraient être mises en place pour assurer une accessibilité à une éducation de qualité tout au long de la vie. Nous observons qu'orienter les jeunes vers des formations menant à des emplois précaires risque de mener à une reproduction des inégalités sociales et de la pauvreté. C'est pourquoi nous recommandons de cesser ces investissements menant rapidement au marché de l'emploi au détriment d'investissements dans le système d'éducation. Lutter contre le décrochage c'est aussi combattre la perpétuation des inégalités.

Nous sommes donc face à un véritable cercle vicieux : une faible scolarisation mène à la pauvreté et la pauvreté des parents peut induire une faible scolarisation des enfants qui connaîtront à leur tour la pauvreté...

Considérant les liens directs entre l'éducation et la pauvreté, il importe que le troisième plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale que le gouvernement souhaite mettre en place s'attarde à ce déterminant majeur de décrochage scolaire.

---

<sup>4</sup> Bulletin statistiques de l'éducation, numéro 43, mai 2015, p.7

## **PAUVRETÉ, DÉCROCHAGE ET EXCLUSION/QUAND L'ÉCOLE REPRODUIT LES INÉGALITÉS**

Il nous apparaît primordial que l'école ne soit pas un lieu de reproduction des inégalités sociales.

### **LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET SES PRATIQUES**

La théorie de la reproduction du capital culturel a montré que si les inégalités sociales persistent à l'école, ce n'est pas uniquement parce que les élèves sont socialement inégaux, mais aussi parce que l'école aurait pour fonction latente de produire des inégalités. La culture scolaire serait empreinte des codes et valeurs dominantes et « masquerait un « arbitraire culturel » favorable à la classe dominante et exerçant une violence symbolique sur les élèves les moins favorisés » (Universalis.fr).

### **LA MIXITÉ SCOLAIRE**

Avignon (2014) mentionne que dans le réseau public lui-même, plusieurs pratiques nuisent à la mixité scolaire et contribuent ainsi à la reproduction des inégalités sociales, notamment le classement des élèves en groupes de niveau dès les premières années du secondaire et la multiplication des projets sélectifs auxquels participent environ 20% de l'effectif scolaire. Pour l'auteur, ces projets posent problème tant qu'ils ne seront pas offerts à toutes et tous.

### **L'ENSEIGNEMENT**

Sur le plan de l'enseignement, Hamel (1998 : 78) soutient que la « perception que sont susceptibles d'avoir les enseignants des chances respectives de réussir des différentes catégories sociales peut contribuer à faire en sorte que pour une catégorie sociale donnée, l'enseignant entrevoit son intervention comme étant plus bénéfique pour certains groupes que pour d'autres », générant ainsi une inégalité de traitement au détriment des jeunes issus de milieux défavorisés. Le Conseil supérieur de l'éducation (2015) va dans le même sens en affirmant que les élèves qui évoluent au sein des écoles les plus ségréguées sont ceux qui courent le risque d'être sous-estimés par leur enseignant.e et ainsi de voir leurs résultats scolaires en souffrir.

### **POUR UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ**

Par ailleurs, soutenant que les écoles ne doivent pas endosser l'entière responsabilité de la reproduction des inégalités, les recherches soutiennent que « les rares pays, comme la Suède, qui ont vu les inégalités sociales face à l'école se réduire sensiblement ces dernières années ne se distinguent pas par leurs réformes éducatives exceptionnelles, mais par des efforts visant à diminuer les inégalités économiques entre les adultes » (Dubet et Marue, 2004 :113).

De son côté, l'OCDE et son comité d'experts préconisent, entre autres, un financement

adéquat des milieux scolaires défavorisés, une révision des critères de financement du réseau privé et l'introduction de mesures favorisant une plus grande mixité scolaire (Avignon, 2014).

Lutter contre le décrochage, c'est aussi combattre la perpétuation des inégalités.

## **LE MILIEU COMMUNAUTAIRE, ACTEUR CLÉ À LA LUTTE À LA PAUVRETÉ**

Les conditions optimales qui permettraient aux OCLD de remplir pleinement leur mission sont encore loin d'être réunies. De nombreux obstacles limitent la réalisation de leur plein potentiel et, par conséquent, les bénéfices que l'ensemble de la société québécoise pourrait retirer de leur contribution particulière.

### **DES LIENS PLUS ÉTROITS AVEC L'ÉCOLE**

Les OCLD travaillent en étroite collaboration avec plus de 250 écoles et centres de formation, le milieu de la santé et des services sociaux ainsi que de nombreux organismes communautaires de leur milieu. Le fort réseau de liens de collaboration tissé depuis de nombreuses années représente un atout majeur pour soutenir les jeunes et leurs familles sur diverses problématiques, et ce, dans une continuité de liens et de services.

L'éducation doit transcender les frontières des murs de l'école. Même si la famille est engagée dans la persévérance et la réussite scolaire de leur enfant, les élèves rencontrés par les OCLD font face à des difficultés où l'intervention de type égalitaire pourvue par les intervenants des OCLD est bénéfique pour l'élève et sa famille. Les OCLD représentent un levier considérable dans les rapports entre l'école et les familles, et ce, particulièrement dans les milieux défavorisés où l'on est susceptible d'observer un important fossé entre la culture de l'école et celles des familles, ou encore, dans les milieux pluriethniques où un cumul de défis nécessite une approche globale qui prend en compte les réalités particulières des élèves et des familles issus de l'immigration.

Le développement des relations entre l'école, puis plus largement le milieu scolaire, et les OCLD est essentiel. Comme nous l'avons indiqué, les OCLD agissent en complément de l'école. Ils offrent également la possibilité d'une scolarisation hors de l'école régulière pour certains jeunes vivant des difficultés particulières. Sans une étroite collaboration, fondée sur la connaissance mutuelle des spécificités des rôles et des interventions de chacun ainsi que de la reconnaissance mutuelle de leurs expertises respectives, le travail accompli dans les OCLD n'apporte pas aux jeunes tous les bénéfices qu'il le pourrait. En ce sens, «les chercheurs proposent d'accentuer les liens [entre l'école et les organismes communautaires] et de s'orienter vers des interventions auprès des jeunes qui soient plus globales et plus intégrées» (*Janosz et Deniger 2001*)<sup>5</sup>.

Puisque, ultimement, c'est le retour en formation en milieu scolaire qui est souhaité, on doit notamment éviter qu'un jeune, une fois de retour, se heurte aux mêmes murs qui

---

<sup>5</sup> L'école, j'y tiens! Voie 11, page 35



l'ont amené à l'OCLD. Le suivi auprès de la direction d'école, de l'enseignant ou de professionnels en milieu scolaire ou de formation est donc un élément important.

### **UN FINANCEMENT ADÉQUAT**

Toutefois, sans nier l'importance des facteurs scolaires et le pouvoir de l'école de favoriser, dans une certaine mesure, la réussite des élèves issus de milieux défavorisés, on doit admettre que l'école ne peut y arriver seule et qu'il est conséquemment essentiel que le gouvernement finance adéquatement les OCLD.

La précarité financière du milieu communautaire en général et ses conséquences négatives sur le développement de son expertise et la pérennité de ses actions sont bien documentées<sup>6</sup>. La situation des OCLD n'est pas différente de celle de l'ensemble des organismes communautaires. L'enjeu du financement est étroitement lié à la capacité des OCLD de jouer pleinement leur rôle et de contribuer à leur véritable mesure à la réussite éducative et au développement du plein potentiel de chaque jeune.

Rappelons qu'investir dans le milieu communautaire est une responsabilité gouvernementale enchâssée par la Politique d'action communautaire autonome!

## **CONCLUSION**

Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en matière de décrochage, les enfants et les jeunes issus de milieux défavorisés doivent faire l'objet d'un soutien particulier, afin qu'ils développent une meilleure confiance en leur capacité d'agir sur leur environnement ainsi qu'une vision plus positive de l'école et des perspectives d'avenir qui s'offrent à eux.

Pour le ROCLD, il y a un lien évident entre le décrochage, la pauvreté et l'exclusion sociale. Il nous apparaît donc primordial de dédier des ressources de prévention spécifiquement pour les jeunes et leurs familles. Cela va dans le sens d'une action concertée qui s'étend à plusieurs niveaux pour augmenter les ressources en milieu scolaire et renforcer la capacité des organismes locaux qui soutiennent les jeunes et leurs familles.

---

<sup>6</sup> En particulier : DUVAL, M., FONTAINE, A., FOURNIER, D., GARON, S. et J.-F. RENÉ (2004), Les organismes communautaires au Québec - pratiques et enjeux, Montréal, Gaëtan Morin, 176 p.

## RECOMMANDATIONS

- 📍 Réinvestir dans l'éducation;
- 📍 Consolider le soutien spécifique aux enfants et aux familles;
- 📍 Mettre en place le revenu minimal garanti;
- 📍 Consolider le soutien aux OCLD pour diminuer les impacts de la pauvreté sur la population;
- 📍 Bonifier le soutien spécifique aux écoles en milieu défavorisé;
- 📍 Mener une campagne nationale de lutte aux préjugés face à la pauvreté;
- 📍 Reconnaître les parcours différenciés des jeunes et les alternatives à la scolarisation;
- 📍 Inscrire les OCLD dans le plan d'action en lutte à la pauvreté au Québec comme acteurs clés au développement du plein potentiel des jeunes.

## BIBLIOGRAPHIE

Avignon, P. (2014). « Inégalités en éducation : quelle égalité des chances? », *Vie économique*, vol.6, no.1, 1-7.

Bulletin statistiques de l'éducation, numéro 43, mai 2015, p.7

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. « Un préjugé, c'est coller une étiquette, 4<sup>e</sup> document de réflexion », Novembre 2012, p.33.

Conseil supérieur de l'éducation (juin 2015). *La mixité sociale à l'école*, Québec : Conseil supérieur de l'éducation.

Cherkaoui, M. (2010). *Sociologie de l'éducation*, Paris : PUF.

Dubet, F. et Marie D-B. (2004). « Qu'est-ce qu'une école juste? », *Revue française de pédagogie*, 105-114.

DUVAL, M., FONTAINE, A., FOURNIER, D., GARON, S. et J.-F. RENÉ (2004), *Les organismes communautaires au Québec - pratiques et enjeux*, Montréal, Gaëtan Morin, 176 p.

Eckert, H. (2010). « Le Cégep et la démocratisation de l'école au Québec, au regard des appartenances socioculturelles et de genre », *Revue des sciences de l'éducation*, vol.36, no.1, 149-168.

Fédération Autonome de l'Enseignement (2012). « Les conséquences du décrochage scolaire des filles », Rapport d'analyse de l'étude observatoire, Fédération autonome de l'enseignement et Relais-Femmes.

Hamel, C. (1998) « Les interactions entre le sexe, la race et l'origine ethnique et les représentations des rapports avec le personnel enseignant », *Recherches féministes*, vol.11, no.1, 61-81.

Kamanzi-Canius, P, Doray, P et B. Laplante (2010). « Accessibilité et provenance socioéconomique des étudiants postsecondaires », *Vie économique*, vol.4, no.1, 1-8.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 34 pages.

Solidarité Mercier-Est,

<https://docs.google.com/viewerng/viewer?url=http://solidaritemercierest.org/wp-content/uploads/2015/12/Sondage-Pauvret%C3%A9-et-exclusion-Outil-compl%C3%A9mentaire.pdf>

## LISTE DES MEMBRES

### Les 59 OCLD membres du ROCLD

#### BAS-SAINT-LAURENT (3)

Je raccroche (Rimouski)  
Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette (Rimouski)  
Maison de la famille du Grand-Portage (Rivière-du-Loup)

#### CAPITALE-NATIONALE (5)

Vallée Jeunesse Québec (Saint-Gabriel-de-Valcartier)  
Au trait d'union Québec (Québec)  
Entreprise de formation Dimensions (Québec)  
Carrefour des enfants de Saint-Malo (Basse-ville de Québec)  
Centre solidarité jeunesse de Québec (Québec)

#### GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (1)

Enfantaisie Haute-Gaspésie

#### CHAUDIÈRE-APPALACHES (3)

L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet (Saint-Pamphile)  
Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord (GAMN) (Montmagny)  
Réseaux d'entraide des Appalaches (Thetford Mines)

#### ESTRIE (3)

Maison Jeunes-Est (Sherbrooke)  
Maison des grands-parents de Sherbrooke (Sherbrooke)  
Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE) (Sherbrooke)

#### LAURENTIDES (1)

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga (Sainte-Thérèse)

#### LAVAL (1)

Diapason-Jeunesse (Laval)

#### MAURICIE (1)

Autonomie Jeunesse inc. (Trois-Rivières)

#### MONTÉRÉGIE (5)

Benado (Delson)  
La Maison de Jonathan (Longueuil)  
Maison de jeunes Kekpart (Longueuil)  
Mouvement de sensibilisation pour une enfance meilleure (SEM) (Saint-Jean-sur-Richelieu)  
Posa / Source des Monts (Chambly)

## **MONTREAL (31)**

Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ)  
Association sportive et communautaire du Centre-Sud  
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal  
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est  
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît  
Centre communautaire Dawson  
Carrefour communautaire de Rosemont L'Entre-Gens  
Centre communautaire Jeunesse unie de Parc-Extension  
Centre communautaire Tyndale St-Georges  
Centre d'aide à la réussite et au développement (CARD)  
Chantier d'apprentissage optimal (CHAPOP)  
Entraide bénévole Kouzin Kouzin'  
Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal  
J'apprends avec mon enfant  
Je Passe Partout, services de soutien scolaire et d'intervention familiale  
Je Réussis – Programme communautaire de soutien à l'élève et aux parents L'Ancre des jeunes  
L'Ancre des Jeunes  
La Maison d'Aurore  
La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville  
La Maison des familles de Mercier-Est  
Les Scientifines  
Les YMCA du Québec  
Mener autrement  
Milieu éducatif La Source  
Motivation-Jeunesse16/18 inc.  
Perspectives Jeunesse  
Ruelle de l'avenir  
Promotion – Intégration – Société nouvelle (PROMIS)  
REVDEC  
Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou) - Programme Entre la rue et l'école  
Toujours ensemble

## **OUTAOUAIS (2)**

Jardin éducatif du Pontiac (Campbell's Bay)  
Vallée Jeunesse Outaouais (Gatineau)

## **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (3)**

Carrefour communautaire Saint-Paul (Saguenay)  
Centre des enfants (Chicoutimi)  
Maison de l'espoir Saguenay-Lac-Saint-Jean

## NOS FAMILLES DE PRATIQUES

Accompagnement aux apprentissages	Activités de motivation	Apprentissage par projet	Alternative	Mise en action
<p>Soutien scolaire (communément appelé par le milieu scolaire : Aide aux devoirs et aux leçons).</p> <p>Activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.</p> <p><i>S'adresse principalement aux élèves du primaire.</i></p> <p><i>Également offert aux élèves du secondaire et aux enfants d'âge préscolaire.</i></p>	<p>Activités visant à stimuler le goût d'apprendre et de persévérer.</p> <p><i>S'adresse principalement aux élèves du primaire.</i></p> <p><i>Également offert aux élèves du secondaire.</i></p>	<p>Exploration des notions académiques via des projets artistiques, scientifiques ou manuels.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du primaire et du secondaire.</i></p>	<p>Formation académique adaptée, hors du cadre scolaire régulier.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du secondaire à haut risque de décrocher ou en situation de décrochage.</i></p>	<p>Démarche intensive de réinsertion scolaire ou en emploi.</p> <p><i>S'adresse aux élèves du secondaire et aux jeunes adultes en situation de décrochage.</i></p>